

VII. Les fiches actions

Fiches actions

AXE 1	Création d'un centre d'interprétation et d'animation du patrimoine Place de la République à Luxeuil-les-Bains
ACTION 1	
Diagnostic – constat	
<p>Le bassin économique de Luxeuil-les-Bains dépend en grande partie de l'activité de la BA 116. La filière « Tourisme » est l'une des pistes de développement économique du secteur. En 2012, l'économie touristique représente en effet près de 300 emplois et 9 millions d'euros de retombées avec des marges de manœuvres importantes liées à un potentiel de diversification.</p> <p>En 2011, la Commune a souhaité redéfinir son positionnement touristique autour du Bien-être et du Patrimoine. En effet, la commune de Luxeuil-les-Bains bénéficie d'un patrimoine exceptionnel renforcé depuis 2006 par la découverte de vestiges archéologiques de portée européenne, classés Monument Historique en 2010 : l'ancienne Eglise Saint Martin abritant la crypte de Saint Valbert. Luxeuil-les-Bains est un carrefour incontournable de l'Histoire du Monachisme du Haut Moyen-âge.</p> <p>Une étude de programmation a permis en 2012 de mettre à jour le potentiel touristique de ces découvertes. En 2013, la Région de BANGOR (Irlande), la commune de Bobbio (Italie) et la ville de Luxeuil-les-Bains ont signé un accord pour la création d'un Itinéraire Culturel Européen du Chemin de Saint Colomban.</p> <p>La mise en valeur du patrimoine (incluant la mise en réseau des différents sites luxoviens et des alentours) permet d'envisager un tourisme culturel et culturel, porteur pour le territoire:</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ de visiteurs (scientifiques, touristes « intéressés », scolaires, pèlerins, randonneurs....) ◦ de notoriété ◦ de richesses (augmentation des nuitées, consommation...) 	
Description de l'action	
<p>Création d'un centre d'interprétation et d'animation du Patrimoine avec le déplacement de l'Office de Tourisme pour permettre la mutualisation de l'accueil et faire vivre le site, mais aussi pour offrir les conditions de travail nécessaires aux nouvelles missions de l'Office de Tourisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Création d'un équipement d'interprétation, comprenant les fonctions : <ul style="list-style-type: none"> - accueil tourisme (Office de tourisme de 1ère catégorie et services associés) - interprétation du patrimoine et de l'Histoire de la ville de Luxeuil - animation pédagogique et services associés - administration et exploitation. ◦ Création d'un parcours d'interprétation du site archéologique de l'ancienne église Saint-Martin associé à un espace d'approfondissement 	
Objectif - résultat attendu	
<p>Projet concourant à l'attractivité du territoire. L'étude de faisabilité fait apparaître une moyenne annuelle de 18 000 visiteurs par an (hors impact du projet d'itinéraire culturel européen). Cet équipement permettra donc des retombées économiques importantes (estimées à 860 000 €/an) pour</p>	

les acteurs du territoire, en particulier les commerces et hébergeurs. De plus, ce nouvel espace demandera la création d'un poste. Gommer la saisonnalité liée aux cures thermales (mars-novembre actuellement).

Maître d'ouvrage

Ville de Luxeuil-les-Bains

Partenaires

Un comité de pilotage composé de l'ensemble des partenaires financiers et associatifs suit ce dossier depuis 2011

Début de l'opération

Études réalisées en 2014

Travaux : 2015

Délai de réalisation

30 mois

Coût de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Ressources	Dépenses éligibles	Montant	
Etudes etc.	413 656 €				
Préservation des vestiges ; Restauration	300 000 €	Conseil Départemental	830 000 €	141 500 €	4%
Couverture des vestiges	940 000 €				
Valorisation des vestiges	210 000 €	Conseil Régional	2 915 000 €	789 500 €	21%
Espace d'interprétation	385 000 €				
Équipement scénomédia	430 000 €				
Espace d'exploitation	360 000 €	Etat – DRAC	1 240 000 €*	620 000 €	17%
Fonction de l'Office de Tourisme	650 000 €	Etat FNADT Défense	2 035 000 €*	208 850 €	6%
		Etat DETR	2 448 656 €	533 087 €	14%
		Europe**	2 035 000 €*	203 500 €	6%
		Ville		1 192 219 €	32%
TOTAL	3 688 656 €			3 688 656 €	

Critères d'évaluation - effets attendus – indicateurs

Taux de fréquentation

Résultats

Les montants éligibles sont basés sur l'estimation faite lors de la définition du programme, sous réserve d'une ventilation différente en phase APS.

*Le montant éligible pour le PIR-valorisation a été discuté avec les services de la Région il s'agit de l'ensemble du bâtiment (partie « boîte ») et de la valorisation/interprétation/ scénographie du futur CIAP

Le montant éligible pour la partie DRAC correspond à la partie « boîte » de conservation (hors équipements de mise en valeur) ainsi que la partie restauration.

Le montant éligible pour la DETR, l'état défense (et l'Europe) correspond à la partie valorisation/interprétation/ scénographie ainsi que les espaces d'exploitation et les fonctions d'office de tourisme.

Documents disponibles : Etude de faisabilité, programme, projet

**Sous réserve d'éligibilité aux futurs programmes européens

AXE 1	<u>Renforcement des Opérations Collectives de Modernisation de l'Ar-</u>
ACTION 2	
<i>Diagnostic – constat</i>	
<p>En 2012 la commune de Luxeuil-les-Bains a réalisé une étude préalable pour la réalisation d'une OCMACS. La ville de Luxeuil-les-Bains dispose d'un linéaire commercial étendu sur une artère principale ainsi que plusieurs zones commerciales concurrentes. L'offre est assez peu lisible, les dirigeants sont en moyenne plus âgés (26% des dirigeants devront transmettre leur activité dans un délai de 10 ans), l'immobilier commercial n'est pas suffisamment homogène.</p>	
<i>Description de l'action</i>	
<p>Réalisation d'une OCMACS avec plusieurs axes :</p> <p>Pilotage, animation : les éléments de constat ont mis en évidence un fort besoin de pilotage d'animation et d'évaluation du plan d'actions et des partenaires de ce dossier. En effet, il est nécessaire d'accompagner et de communiquer auprès des professionnels, mais aussi de coordonner les différents acteurs pour rendre efficace de l'opération. Par ailleurs, l'évaluation des actions est obligatoire et nécessaire.</p> <p>Accompagnement des professionnels : les éléments de constat ont mis en évidence des carences qualitatives significatives de l'appareil commercial et artisanal de la ville de Luxeuil-les-Bains. Les actions mises en œuvre dans cet axe ont donc pour objectif de créer les conditions d'une adaptation du commerce et de l'artisanat de centre-ville aux évolutions de besoins et attentes de la clientèle. Il s'agit donc ici d'accompagner les professionnels par des actions de formations et d'investissement leur permettant de faire évoluer leurs entreprises et de les développer dans le contexte très concurrentiel actuel et futur.</p> <p>Création des conditions optimales à la consommation : les éléments de constat ont mis en évidence des carences qualitatives des polarités marchandes du point de vue de leurs aménagements urbains, mais aussi de la qualité générale de l'appareil commercial ainsi que l'absence de signalétique commerciale. Les actions mises en œuvre dans cet axe visent à améliorer les conditions d'accueil des chalands et favoriser leur consommation.</p> <p>Traitement de la vacance commerciale et incitation à la consommation : les éléments de constat ont mis en évidence un taux de vacance très important qui nuit fortement à l'attractivité du centre-ville marchand de Luxeuil-les-Bains. Les actions de ces axes ont pour objectif de réduire fortement la vacance par une politique de masquage de la vacance et une politique de recherche active d'investisseurs, pour lesquelles seront mobilisés des outils d'urbanisme.</p> <p>Dynamisation collective et communication : les éléments de constat ont mis en évidence un déficit de communication et d'animation collective qui nuisent à l'attractivité générale des centralités marchandes. Les actions mises en œuvre dans cet axe ont pour objectif de conforter et de développer la notoriété du commerce et de l'artisanat par le biais de son association des commerçants. Il s'agit donc ici de mettre en œuvre des actions de communication et d'animation novatrices.</p>	

<i>Objectif - résultats attendus</i>				
Préparation de la transmission reprise Dynamisation du tissu économique Réponses aux besoins des consommateurs (nouveaux segments, nouvelles pratiques, amplitudes horaires...) Une dizaine d'emplois serait susceptible d'être créée.				
<i>Maîtres d'ouvrage</i>				
• Ville de Luxeuil				
Partenaires				
DIRECCTE, Chambres consulaires, Communauté de communes du Pays de Luxeuil, Action 70,				
Début de l'opération				
2014				
Délai de réalisation				
6 ans				
Coût de l'action				
Principaux postes de dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Aides à l'investissement,	450 000 €	FISAC*	102 000 €	18%
		FRED :		
		Aide à la modernisation des commerces (diagnostics travaux, formation)	54 000 €	14%
		Communication et formation	25 000 €	
Transmission reprise	60 000 €	Villes Conseil Départemental	60 000 € 30 000 €	16%
Communication et formation	50 000 €	Professionnels et chambres	289 000 €	52%
TOTAL	560 000 €		560 000 €	
Critères d'évaluation - effets attendus – indicateurs				
Travaux réalisés				

AXE 1	Création d'une destination touristique sur la partie Sud du Massif des Vosges
Action 3	
Diagnostic – constat	
<p>Le secteur sud du Massif des Vosges présente de nombreux atouts à la fois en termes de patrimoine remarquable, de grands sites naturels, d'événements culturels et sportifs, de savoir-faire ou encore d'activités (cf page 11 du contrat). Bien que ces richesses soient reconnues et variées, il apparaît qu'elles restent valorisées de manière fractionnée.</p>	
Description de l'action	
<p>La démarche nécessite l'établissement d'un diagnostic afin d'analyser l'existant et de déterminer sur quel périmètre et quels atouts touristiques doit porter la destination. Elle nécessitera la définition du concept avec une dimension à la fois stratégique et une phase de test (étude de marché...) Au final, un plan d'actions spécifiques sera défini en lien avec l'ensemble des partenaires. Cette démarche a été initiée par le Conseil Départemental en octobre 2014.</p>	
Objectif – résultat attendu	
<p>Cette action doit permettre de mieux valoriser et exploiter les richesses du secteur Sud du Massif des Vosges, mais également de faciliter l'identification géographique par les touristes en créant une destination visible aux plans national et international.</p> <p>Elle vise également à structurer et à mutualiser les outils existants et les actions menées sur un périmètre clairement identifié impliquant les communautés de communes du Rahin et Chérimont, des Mille Etangs, de la Haute Vallée de l'Ognon, du Pays d'Héricourt, du Pays de Lure, du Triangle Vert, du Pays de Luxeuil et de la Haute-Comté, voire en associant celle du pays de Villersexel limitrophe.</p> <p>Les activités touristiques sont sources de développement économique et contribueront indéniablement à la création d'emplois directs ou indirects.</p>	
Maître d'ouvrage	
Conseil Départemental de la Haute-Saône	
Partenaires	
<p>Trois instances sont constituées afin de participer à cette démarche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un comité de pilotage : composé des Présidents et représentants des collectivités et groupements institutionnels concernés par la démarche, il a notamment pour rôle de définir la stratégie. • Un comité technique : composé des principaux acteurs opérationnels du tourisme, il a notamment pour rôle de proposer, construire et mettre en œuvre le plan d'actions découlant de la stratégie retenue. • Un comité d'experts : composé des prestataires privés du territoire, ce comité aura pour rôle de vali- 	

der les principales étapes de la démarche et pourra être consulté en tant que de besoin sur des thèmes précis pour avis et expertise.

Début de l'opération

Le lancement de l'opération a eu lieu le 17 octobre 2014 lors d'une réunion rassemblant l'ensemble des partenaires potentiels de la démarche.

Délai de réalisation

Le travail de définition d'une stratégie et d'un plan d'actions sera effectué en 2016, avec l'appui d'un prestataire extérieur.

Les premières actions de promotion et de communication sont envisagées dès 2016.

Coût de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Animation de la démarche		FNADT Défense	80 000 €	40 %
Actions de promotion et de communication		Conseil Départemental	40 000 €	20 %
		EUROPE	80 000 €	40 %
TOTAL	200 000,00 €		200 000 €	100 %

Axe 2	Soutien à la création d'emplois et au développement des entreprises
ACTION 1	
Diagnostic – constat	
<p>La perte des emplois militaires par la suppression de l'escadron amène l'État à proposer un Contrat de Redynamisation du Site de Défense.</p> <p>L'objectif premier de ce contrat est de générer de nouvelles activités économiques permettant de recréer des emplois nouveaux sur le territoire.</p> <p>La diminution des effectifs de la base représentent environ 600 personnes entre 2004 et 2014</p> <p>Une lente mais inexorable désindustrialisation du bassin d'emplois :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Fermeture Dumeste en 2006 ➤ Fermeture Carpenter en 2011 ➤ Difficultés chez Parisot en 2011 ➤ Disparition des filières de formation professionnelles <p>Malgré un tissu et une image économique insuffisamment développés, le territoire du Luxovien possède des atouts et des leviers de développement non négligeables qu'il convient de mobiliser.</p> <p>Afin de favoriser la volonté d'un essor économique, il est souhaitable de mettre en œuvre une action concertée sur l'ensemble des aspects qui concourent au développement d'activités structurantes créatrices d'emplois nouveaux et, ainsi, d'optimiser les moyens humains, les ressources techniques et les concours financiers dans une perspective de meilleure synergie des actions et de coopération des acteurs.</p>	
Description de l'action	
<p>Cette action comporte deux volets :</p> <p>1 - Aide directe aux entreprises créatrices d'emploi</p> <p>Il s'agit de coordonner les différents dispositifs d'accompagnement public (au sens de la réglementation communautaire européenne) pour les entreprises créatrices de valeur et d'emploi sur le territoire du CRSD.</p> <p>Ainsi, et sans que ce soit limitatif, les entreprises concernées pourraient se voir attribuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aides sous forme de subventions publiques : <ul style="list-style-type: none"> - fonds pour les restructurations de la défense (FRED), abondé par la communauté de communes du pays de Luxeuil - dispositif d'aide à la création d'emplois durables du CR Franche-Comté, - aides à l'investissement immobilier (CG70) ; • aides sous forme de prêts et avances remboursables : <ul style="list-style-type: none"> - prêts de la BPI, en particulier le dispositif SOFIREB - prêts et avances remboursables du CR Franche-Comté, • aides indirectes <ul style="list-style-type: none"> - appui à la fiscalité (certaines communes pourraient être classées en ZRD) - exonérations territoriales (une partie du territoire est en outre classé AFR) • aides de droit privé relevant des conventions de revitalisation accessibles sur le territoire (Peugeot KNAUF Industrie, Parisot ,...) <p>À cette fin, le Sous-préfet de Lure présidera un comité local de revitalisation territoriale, rassemblant tous les acteurs économiques et partenaires du territoire : État, le délégué interrégional aux restructurations de Défense, Communes, Communautés de Communes, Pays, Conseil Général de Haute-Saône, Action 70, Chambres consulaires, Conseil Régional de Franche-Comté, ...</p> <p>Dans la limite des règles spécifiques à chaque dispositif, les conditions et modalités de mobilisation des</p>	

aides à l'emploi seront définies conjointement par l'ensemble des partenaires, selon la nature et l'importance du projet à accompagner et proposées à la validation du comité de pilotage du CRSD.

En outre, pour garantir la clarté et la rapidité de l'accompagnement d'un projet, le dossier de demande d'aide sera présenté et instruit de façon coordonnée.

Ainsi, selon des modalités à valider par le comité local de revitalisation, tout projet identifié sur le territoire du CRSD et sa périphérie immédiate est considéré comme valide après une analyse financière et économique fera l'objet chronologiquement :

1. d'une présentation à l'ensemble des partenaires
2. d'un accompagnement porté par un chef de file désigné conjointement,
3. d'un dossier de demande de subvention unique,
4. in fine, d'un avis commun formulé par un comité technique local de concertation sur l'opportunité et le montant et la forme des aides mobilisables

2 - Mission de promotion du territoire et de prospection exogène

Un cabinet spécialisé sera recruté pour permettre au territoire de promouvoir ses atouts, son offre foncière et d'immobilier d'entreprise etc. :

- Confection d'outil de communication
- Missions ciblées et actions de prospections de projets

Ce volet est porté par la CCPLx, qui en assure l'essentiel du financement

Objectifs - résultats attendus

- Favoriser la création d'emplois nouveaux et durables sur le territoire et accompagner les projets de développement des entreprises du territoire (endogènes et exogènes toutes activités).
- Un objectif de **150 emplois à créer sur 3 ans**, et au moins 25 % d'origine exogène

Maîtres d'ouvrage

Communauté de communes

Partenaires

État, CG 70, CRFC, Action 70, ARD, consulaires

Début de l'opération

Dès la signature du CRSD

Délai de réalisation

Durée : 3 ans

Plan de financement

1. Principaux postes de dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
1 - Aide directe à l'emploi	625 000 €	État (FRED)	500 000 €	60%
		CCPLx	125 000 €	15%
2 - Mission de prospection et de promotion	200 000 €	État (FRED)	100 000 €	12%
		CCPLx	100 000 €	12%
Total	825 000€	Total	825 000 €	

Critères d'évaluation - effets attendus – indicateurs

Nombre d'emplois créés et financés

Montant des investissements financés (effet de levier obtenu)

Points de situation et bilans à présenter au comité technique et au comité de site du CRSD

AXE 2	<u>Amélioration et renforcement de l'offre foncière/immobilière</u>
ACTION 2	
<i>Diagnostic – constat</i>	
<p>Le territoire du Pays de Luxeuil est caractérisé par un manque d'offre d'immobilière d'entreprises or des friches industrielles sont présentes sur le territoire. L'offre foncière doit être confortée (plus que quelques parcelles disponibles à la vente). Dans le but d'attirer les entreprises, il est nécessaire d'améliorer les accès à ces zones.</p> <p>Parallèlement, un intérêt pour une offre de sous-traitance de proximité a été identifié par la commune de Fougerolles lors de ses contacts avec les grandes entreprises internationales présentes sur son territoire (General Electric, LUFKIN, FUJI SEAL).</p> <p>Par ailleurs, la commune a constaté un potentiel de développement d'activités artisanales dans le prolongement d'une opération réussie de réutilisation d'une partie (7 000 m²) de locaux industriels historiques dont elle s'est porté acquéreur et qu'elle a réaménagé.</p>	
<i>Description de l'action</i>	
<p>L'action se décompose en 3 sous-actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Requalification de la friche industrielle DUMESTE (Luxeuil) d'une superficie de 32 000 m² (dont 16 000 m² couverts), au cœur d'un quartier en reconstruction. La communauté de communes a acté l'acquisition et le remembrement de cette friche (travaux de requalification). ◦ Aménagement d'une tranche d'environ 6Ha à la Zone du Bouquet (Luxeuil) : Zone classée Pôle de Développement Économique dont la 1^{ère} tranche de commercialisation s'achève (plus de 70% de terrains commercialisés) ◦ Acquisition d'une autre partie de locaux industriels à Fougerolles et transformation pour créer un site dédié, visible et étoffé, formant ainsi un écosystème d'entreprises dynamique. Des services communs pourraient enrichir la palette des activités proposées. La commune a constaté un bon potentiel de développement d'activités artisanales dans le prolongement d'une opération réussie de réutilisation d'une partie (7000 m²) de locaux industriels historiques dont elle s'est portée acquéreur et qu'elle a réaménagés. <p>L'aménagement comprend l'accessibilité routière et numérique de ces offres.</p>	

Objectif - résultats attendus

Mise sur le marché d'une offre d'immobilier d'entreprise attractive et adaptée

Résorber une friche industrielle en cours d'acquisition par la collectivité

La commune de Fougerolles entend conforter l'implantation et l'ancrage local des entreprises d'envergure internationale en permettant l'implantation d'un environnement dynamique et densifié d'activités complémentaires.

Maîtres d'ouvrage

Communauté de Communes du Pays de Luxeuil et commune de Fougerolles

Partenaires

Un portage (via EPF ou agence de développement, BatiFranc) pourrait être envisagé pour la friche DUMESTE

Début de l'opération

2015 pour la friche , 2016 pour la zone

Délai de réalisation

3 ans

Coût de l'action**Sous action 5.1 : requalification de la friche DUMESTE**

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT
Achat	300 000 €	FRED	165 000 €
		Etat DETR	330 000 €
Etude de remembrement	50 000 €	CD70	80 000 €
Travaux de requalification	750 000 €	Conseil Régional	129 500 €
		Europe*	230 000 €

		CCPLx + commune	165 500 €
Sous-total	1 100 000 €		1 100 000 €

Sous Action 5.2 : Zone du BOUQUET

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT
Etude de programmation	30 000 €	FNADT Défense	120 500 €
VRD	921 400 €	Etat DETR	352 400 €
Maîtrise d'oeuvre	79 600 €	CD 70	293 750 €
Signalétique	20 000 €	CCPLx	408 250 €
SIED 70 (réseau électriques)	49 000 €		
Imprévus	60 000 €		
Missions SPS, CT...	15 000 €		
Sous-Total	1 175 000 €		1 175 000 €

Sous-action 5.3 : Ecosystème d'entreprises à Fougerolles

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT
Acquisition du bâtiment	485 000 €	FNADT Défense	48 500 €
		Etat DETR	145 500 €
		Europe *	48 500 €
		Ville de Fougerolles	242 500 €
Sous-Total	485 000 €		485 000 €

TOTAL	2 760 000 €	2 760 000 €
Critères d'évaluation - effets attendus – indicateurs		
Commercialisation		
Nombre d'emplois créés ou maintenus		
nombre d'entreprises implantées sur les sites concernés		

*Sous réserve d'éligibilité aux futurs programmes européens

AXE 3	<u>Équipement(s) de bien-être au quartier thermal</u>
ACTION 1	
<i>Diagnostic – constat</i>	
<p>Le bassin économique de Luxeuil-les-Bains dépend en grande partie de l'activité de la BA 116.</p> <p>La filière « Tourisme » est l'une des pistes de développement économique du secteur.</p> <p>En 2012, l'économie touristique représente en effet près de 300 emplois et 9 millions d'euros de retombées avec des marges de progression importantes liées à un potentiel de diversification.</p> <p>La Chaîne Thermale du Soleil, propriétaire de l'établissement thermal enregistre une forte hausse du nombre de curistes (+36% depuis 2008 soit 4100 curistes en 2013) mais aussi du chiffre d'affaires des prestations de remise en forme (+10% chaque année).</p> <p>En 2011, la Commune a souhaité redéfinir le positionnement de son économie touristique autour du Bien-être et du Patrimoine. En effet, l'étude marketing réalisée fait apparaître qu'en complémentarité des cures thermales, il existe un potentiel important sur le Marché du Bien-être, de la Remise en forme notamment en court séjour. Ce nouveau marché doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ de gommer la saisonnalité liée à l'ouverture de l'établissement thermal (mars-novembre), néfaste pour le tissu économique local, ◦ créer des « produits courts-séjours », très demandés et correspondant aux nouvelles habitudes de consommation (A noter que les Thermes sont aussi fermés le dimanche) ◦ d'attirer une clientèle nouvelle, plus jeune et au pouvoir d'achat plus important. <p>De plus, la ville de Luxeuil-les-Bains, unique Station Classée de Haute-Saône et jouit d'une image de bien-être et de détente. L'Office de Tourisme de Luxeuil-les Bains est classé en 1^{ère} catégorie et doté d'une centrale de réservation permettant la création de produits touristiques packagés et thématiques à destination de cibles diversifiées (couples, groupes, ...)</p>	
<i>Description de l'action</i>	
<p>2014 : après avoir été sollicitée par des investisseurs, la commune, avec l'aide de la Région a lancé une étude de programmation (accompagnement administratif, technique, juridique et financier) sur le site.</p> <p>Création d'un équipement structurant aqua bien-être et prestations associées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Zone « humide » : Piscine, spa, jacuzzi, ◦ Zone sèche : centre de remise en forme ◦ Activités annexes : Salle de séminaire/Commerces/restauration/... <p>Plusieurs acteurs économiques privés s'étant montrés d'ores et déjà intéressés par la création de ce type d'équipement.</p>	

Objectif - résultat attendu

Projet économique permettant d'élargir de diversifier l'offre et de répondre aux attentes en matière d'équipements (clientèles...)

Ce type d'équipement répond parfaitement à la nécessité de pallier les périodes de fermeture de l'établissement thermal en particulier le dimanche en saison et donc de proposer des produits « courts-séjours » en week-end.

Le prévisionnel fait apparaître la création de **30 emplois**

Résorption d'une friche urbaine au cœur du quartier thermal

Maître d'ouvrage

Privée

Partenaires

A ce jour, le projet a déjà retenu l'attention des collectivités en particulier pour la partie bien-être qui a bénéficié d'une étude de faisabilité financée par la Région et l'Europe. Une partie de l'équipement a aussi été inscrite au Contrat APPUI+ signé entre la commune de Luxeuil-les-Bains et le Conseil Général de la Haute-Saône. De plus, il entre dans la stratégie globale du Contrat de Station touristique Acte 3, validée par les partenaires (État, Conseil général, Conseil régional, Communauté de Communes).

La Caisse des Dépôts et Consignations a elle aussi manifesté son intérêt en proposant d'étudier la piste d'un portage immobilier.

Début de l'opération

2014 : une étude de programmation pour définir le positionnement de l'équipement, l'organisation de l'équipement, le business plan, les besoins en surface et les coûts (ratio) – ville

Délai de réalisation

36 mois

Coût de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Etudes de programmation et techniques	25 000 €	Conseil général de la Haute-Saône APPUI+ (SPA)	199 000 €	4
Travaux : construction du bâtiment mobilier spa	5 000 000 €	Conseil Régional de Franche-Comté Etude	7 450 €	
		Conseil Régional de Franche-Comté (Contrat de station...)	100 000 €	
		FRED (Investissements bien-être et prestations tranche 1)	400 000,00 €	8
		Europe *	250 000 €	5
		Ville /CCPLx	17 550 €	
		Privés	4 051 000 €	81
TOTAL	5 025 000 €		5 025 000 €	

Critères d'évaluation - effets attendus – Indicateurs

Taux de fréquentation

Nombre d'emplois effectivement créés

Résultats

*Sous réserve d'éligibilité aux futurs programmes européens

Restructuration du site de défense de Luxeuil-les-Bains

Etudes réalisées en avance de phase sur le CRSD

AXE 0	Intitulé du projet
Fiche action 1	Etude pour l'évaluation des impacts socio-économique et définition du périmètre géographique du CRSD
Diagnostic – constat	
Nécessité de disposer d'un regard permettant d'évaluer, de quantifier et de localiser les impacts socio-économiques de la suppression des 228 postes.	
Description de l'action	
La mission d'évaluation de l'impact socio-économique est confiée à l'INSEE de Franche-Comté dans le cadre d'une convention spécifique avec l'Etat. Cette étude devra déterminer les effets directs et indirects sur le tissu économique de la zone de Luxeuil. Elle permettra également de déterminer le périmètre géographique dans lequel devront porter prioritairement les actions du CRSD. L'INSEE fournira une analyse et un dossier statistique, en fera une présentation devant les membres du comité de site et publiera un 4 pages après validation du document par le comité de site.	
Objectif – résultat attendu	
Disposer des éléments statistiques sur les effets de la suppression des 228 postes et de sa traduction en terme d'emplois directs ou indirects. Les conclusions de cette étude seront également confiée au cabinet qui sera en charge de la réalisation du diagnostic territorial qui permettra de fixer les axes stratégiques prioritaires et les actions susceptibles de concourir à la redynamisation du secteur impacté.	
Maître d'ouvrage	
Etat / Préfecture de la Haute-Saône	
Partenaires	
INSEE et BA 116.	
Début de l'opération	
L'opération est en voie d'achèvement. La convention Etat / INSEE (N° 2014A0007) a été signée le 21 février 2014.	

Délai de réalisation
La restitution de l'étude devrait être faite lors d'une prochaine réunion du comité de site avant l'été 2014.
Coût de l'action
Le coût total de l'opération est de 19.127,10 €
Financement
La contribution de l'Etat pour laquelle cette fiche est rédigée s'élève à 3.800 €
Critères d'évaluation – effets attendus - indicateurs
Un comité de pilotage entre l'Etat, la Base aérienne 116 et l'INSEE a été institué pour la réalisation de cette étude.

Restructuration du site de défense de Luxeuil-les-Bains

AXE 0	Intitulé du projet
Fiche action n° 2	Rédaction d'un diagnostic territorial
Diagnostic – constat	
Obtenir un regard extérieur et spécialisé sur les forces et les faiblesses du territoire impacté afin de mieux adapter les actions de redynamisation.	
Description de l'action	
<p>Réaliser un diagnostic territorial et une étude d'attractivité du territoire : bilan des forces et faiblesses et mise en lumière des atouts et des opportunités.</p> <p>Faciliter la définition d'une stratégie de redynamisation dans un souci de concertation et de collaboration avec l'ensemble des partenaires.</p> <p>Définir les axes stratégiques de développement constitutifs du CRSD et du programme d'action opérationnel qui lui sera associé.</p>	
Objectif – résultat attendu	
Etablir un état des lieux des forces et faiblesses, des atouts ou des menaces et déterminer une stratégie permettant de concourir au développement économique, touristique, culturel...	
Maître d'ouvrage	
Conseil Général de la Haute-Saône	
Partenaires	
L'Etat, les collectivités territoriales (Conseil Général, Conseil Régional, communes, EPCI...), les consulaires, les entreprises...	
Début de l'opération	
Après mise en concurrence des cabinets, la SOFRED a été retenue. L'opération a été engagée le 29 avril par la réunion du comité de pilotage de cette étude.	
Délai de réalisation	
2 mois. Contractuellement, la SOFRED doit remettre son rapport final fin juin et faire une	

présentation de ses conclusions au comité de site.

Coût de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant	Ressources nécessaires	%
Réalisation de l'Etude	39.762 €	Etat (FNADT)	100
TOTAL	39.762 €		

Critères d'évaluation – effets attendus - indicateurs

Un comité de pilotage de cette étude a été créé associant l'Etat, le Conseil Général, le Conseil Régional, la base aérienne, les consulaires, la commune de Luxeuil et la communauté de communes du Pays de Luxeuil.

Après avoir élaboré un diagnostic reposant sur une analyse des documents stratégiques existants, le cabinet SOFRED procède à l'animation d'ateliers avec l'ensemble des partenaires afin de :

- déterminer les forces et faiblesses du territoire concerné
- identifier les axes stratégiques de développement ou de redynamisation
- proposer les actions structurantes susceptibles de participer à cette redynamisation.

Il rend compte des avancées et des réflexions au sein du comité de pilotage institué.

La remise du rapport est prévue pour fin juin 2014.